

De plus, les membres de la C.C.F. s'en prennent à l'entreprise privée parce qu'elle refuse de mettre en valeur nos ressources naturelles. Si l'on peut se fonder sur les années d'avant-guerre pour déterminer les résultats que donne un régime de libre entreprise, personne ne peut prétendre que nos ressources naturelles sont demeurées inexploitées. Le pays était inondé de produits; tout le monde se plaignait d'une trop abondante production, les entrepôts, d'un bout à l'autre du pays, regorgeaient de marchandises. Les usines ne fonctionnaient qu'au ralenti, ne donnant que la moitié, ou même une moindre proportion, de leur rendement possible. Rien n'indiquait, à ce moment-là, le refus d'exploiter les ressources. Là également l'accusation porte à faux.

De plus, les socialistes prétendent que l'entreprise privée refuse de dresser des plans. Ici, encore, il s'agit d'une fausse accusation, car il est facile de se rendre compte que la méthode de production en honneur sur notre continent, y compris le Canada et les Etats-Unis, est aussi efficace à plusieurs points de vue, sinon plus, que les méthodes de production qui existent ailleurs dans le monde.

Je le répète, toutes ces accusations contre l'entreprise privée sont fausses. L'un des arguments les plus probants qu'on puisse invoquer à l'appui de l'efficacité de l'entreprise privée, c'est que chaque citoyen au pays désire avoir accès à cette propriété privée. Ma remarque vaut même pour nos amis de la C.C.F. Ils sont eux aussi en leur particulier des partisans de l'entreprise privée. Ils possèdent leurs propres fermes et leurs propres entreprises; ce sont au fond, des tenants du régime de l'entreprise privée.

Le meilleur argument qu'on puisse invoquer à l'appui de l'entreprise privée c'est, je le répète, le fait que chacun de nous est, en son for intérieur, un partisan de ce régime. Nous désirons tous être propriétaires; nous désirons posséder, à notre manière, nos propres biens, nos propres entreprises et affaires, sans ingérence de l'Etat.

Ainsi que je l'ai déjà dit à mes honorables amis de la C.C.F., cet aspect de leur politique est le plus blâmable. Comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, ils suivent une politique inconséquente. D'une part, ils condamnent les bénéficiaires et la raison d'être des bénéficiaires, l'entreprise privée et la propriété privée; et d'autre part, ils proposent qu'une partie des entreprises soient régies par l'entreprise privée, tandis que d'autres seront nationalisées ou socialisées.

Ainsi que je l'ai déjà dit, toute politique se juge à sa logique. Si l'on pose en principe que la recherche des bénéfices n'est pas per-

mise, il faut appliquer ce principe à tous ceux qui composent la collectivité, non pas seulement aux commerçants importants. Ce manque de logique flagrant devrait éveiller les soupçons de la population.

M. ZAPLITNY: Le parti de l'honorable député prétend-il que tout doit appartenir à l'entreprise privée? Est-ce là où veut en venir l'honorable député?

M. KUHL: Je n'y vois aucun mal.

M. ZAPLITNY: Tout?

M. KUHL: La question de savoir à qui appartient l'entreprise n'a rien à voir à la distribution du produit. Je ne dis pas, par exemple, que les créditistes, s'ils accédaient au pouvoir, remettraient les Chemins de fer nationaux à l'entreprise privée. Ce n'est pas du tout ce que je prétends.

M. ZAPLITNY: Dans ce cas, l'honorable député manque de logique.

M. KUHL: Personnellement, je n'hésiterais peut-être pas à le faire.

M. BRYCE: L'honorable député céderait-il les Postes à l'entreprise privée?

M. KUHL: Il faudrait définir ce qui constitue un service public. Chacun peut tirer la ligne où il veut, selon le sens qu'il entend donner à l'expression. Les honorables députés ne s'arrêteraient probablement pas aux Postes; leur définition embrasserait la fabrication des bottines et des souliers, et autres choses de même nature.

M. HANSELL: Ils veulent suffisamment d'argent pour voyager en chemin de fer.

M. KUHL: Du point de vue nationalisation, quelle différence cela fait-il que l'Etat possède ou non une entreprise? Le National-Canadien appartient à la population, mais il ne transporte pas plus gratuitement les voyageurs que le Pacifique-Canadien. On ne voyage pas gratuitement non plus sur les Lignes aériennes Trans-Canada. Il faudrait conclure des observations des honorables députés que la nationalisation des services les rend bien meilleur marché, en permet même l'utilisation sans aucun frais. Actuellement, rien ne justifie pareille prétention. Du point de vue efficacité administrative, je soutiens que l'administration privée est infiniment meilleure que l'administration publique.

Je désire ici dire un mot de ce que je qualifie de fausses accusations, dont voici la première: l'entreprise privée a fait faillite parce qu'elle ne réalise pas l'embauchage. J'hésite à revenir sur ce que j'ai déjà dit, mais les honorables députés s'obstinent à répéter que l'entreprise privée a pour fin de procurer des

[M. Kuhl.]